

Note de présentation brève et synthétique

CA 2020

BP 2021

Rappel réglementaire

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe), est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux »

Cette note présente donc les principales informations du compte administratif 2020 et du budget primitif 2021.

Contexte

Le syndicat mixte du Point Fort est compétent pour le traitement des déchets ménagers et assimilés, la collecte sélective en apport volontaire et la gestion des déchèteries pour ses 5 EPCI adhérents, représentant 116 659 habitants (population municipale INSEE au 1^{er} janvier 2021). Pour optimiser ses installations de traitement exploitées en régie, le Point Fort Environnement assure également le traitement de déchets ménagers ou de DIB dans le cadre de conventions ou de marchés publics. Au total, environ 85 000 tonnes ont été traitées par le Point Fort Environnement en 2020.

I - LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT	BP 2020 + DM	CA 2020 HT + TVA non récupérable
DEPENSES		
011 - Charges à caractère général	5 847 540 €	5 593 944 €
012 - Charges de personnel	4 299 436 €	4 264 619 €
65 - Autres charges de gestion courante	302 590 €	299 505 €
66 - Charges financières	2 292 782 €	2 291 174 €
67 - Charges exceptionnelles	1 200 €	
68 - Dotations aux provisions	297 430 €	292 430 €
Dépenses réelles de fonctionnement	13 040 978 €	12 741 672 €
042 / 6811 - Dotations aux amortissements	2 182 501 €	2 182 501 €
042 / 6862 - Dotations aux charges financières	1 608 363 €	1 608 363 €
042 / 6761 - Différences sur réalisation	0 €	17 781 €
Opérations d'ordre	3 790 864 €	3 808 645 €
Dépenses imprévues	103 600 €	
TOTAL Dépenses de fonctionnement	16 935 442 €	16 550 317 €

RECETTES		
013 - Atténuation de charges	250 000 €	315 751 €
70 - Produits des services	3 379 975 €	2 944 566 €
73 - Impôts et taxes	0 €	7 645 €
74 - Participations des communes	7 791 125 €	7 789 414 €
74 - Participations autres organismes	1 918 400 €	1 996 822 €
75 - Autres produits de gestion courante	22 000 €	37 036 €
76 - Produits financiers	2 959 112 €	2 959 131 €
77 - Produits exceptionnels	4 100 €	160 651 €
Recettes réelles de fonctionnement	16 324 712 €	16 211 016 €
042 / 777 - Quote-part des subventions	126 797 €	126 796 €
Opérations d'ordre	126 797 €	126 796 €
TOTAL Recettes de fonctionnement	16 451 509 €	16 337 813 €

002 - Résultat de fonctionnement reporté - début d'exercice	2 466 901 €	2 466 901 €
Résultat de la section de fonctionnement	- 483 933 €	-212 504 €
023 - Virement à la section d'investissement	- 1 982 968 €	
002 - Résultat de fonctionnement reporté - fin d'exercice	0 €	2 254 397 €

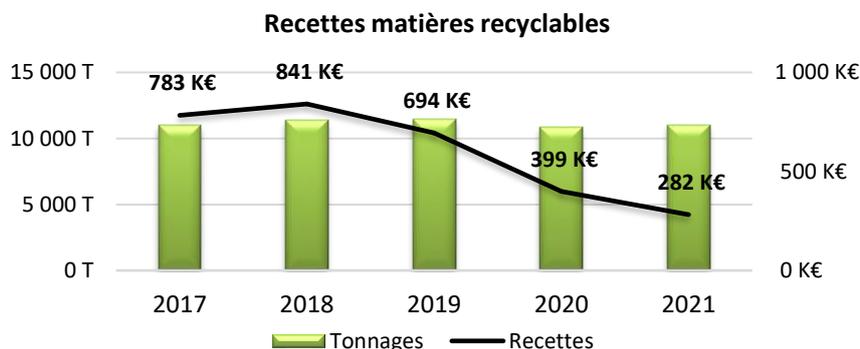
L'exercice 2020 se clôture par un déficit de 212 504 € à déduire de l'excédent antérieur reporté de 2 466 901 €. Le nouvel excédent reporté est donc de 2 254 397 €.

1.1 Points clés de l'année 2020

Gestion du sinistre de la zone de maturation à l'unité de méthanisation. L'année 2020 a été marquée par le fonctionnement en mode dégradé de l'unité de méthanisation de Cavigny suite au sinistre du hall de maturation. La production de compost n'étant plus possible depuis fin 2019, la matière extraite du BRS et des digesteurs a été envoyée directement en ISDND, sans pouvoir être asséchée et valorisée en amont. Le sinistre engendre des coûts de traitement et de la TGAP supplémentaires qui pèsent sur les dépenses de fonctionnement. L'évacuation de tonnes de déchets vers des prestataires extérieurs a été actée notamment en cours d'année, dans l'attente de l'ouverture en 2021 du casier 4 à l'ISDND de Saint-Fromond. Le syndicat a également vu ses recettes amoindries en limitant le traitement d'ordures ménagères en provenance de ses clients, toujours dans le but de préserver la capacité d'accueil de son ISDND.

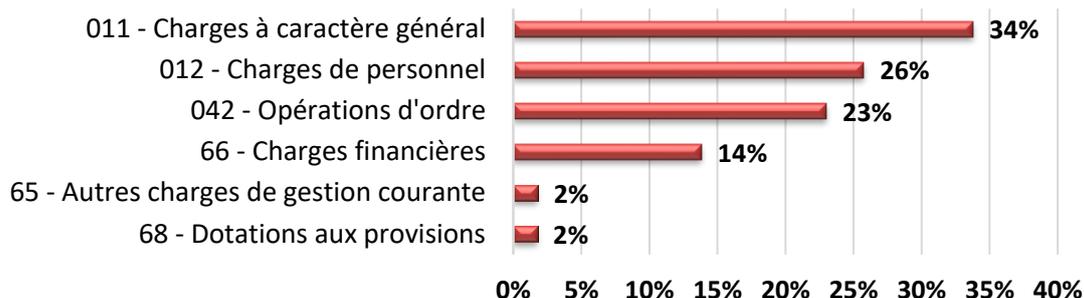
Gros entretien et réparation sur les digesteurs. En parallèle de travaux prévus sur les circuits de chauffage des deux digesteurs de l'unité de méthanisation, il a été décidé de mener une expertise de leur structure, afin de garantir la sécurité du site et d'évaluer le GER (Gros Entretien et Réparation) à réaliser sur l'installation. En décembre 2020, l'arrêt de l'unité de méthanisation et la vidange des digesteurs ont donc été actés par les élus pour mener à bien l'expertise.

Crise COVID. Les surcoûts engendrés (notamment masques) par la crise COVID ont été globalement maîtrisés et ne présentent pas un impact significatif au niveau des dépenses de fonctionnement par rapport aux prévisions budgétaires initiales. En revanche, la crise a eu un effet défavorable sur les cours des reprises de matières recyclables, qui chutaient déjà depuis 2018.



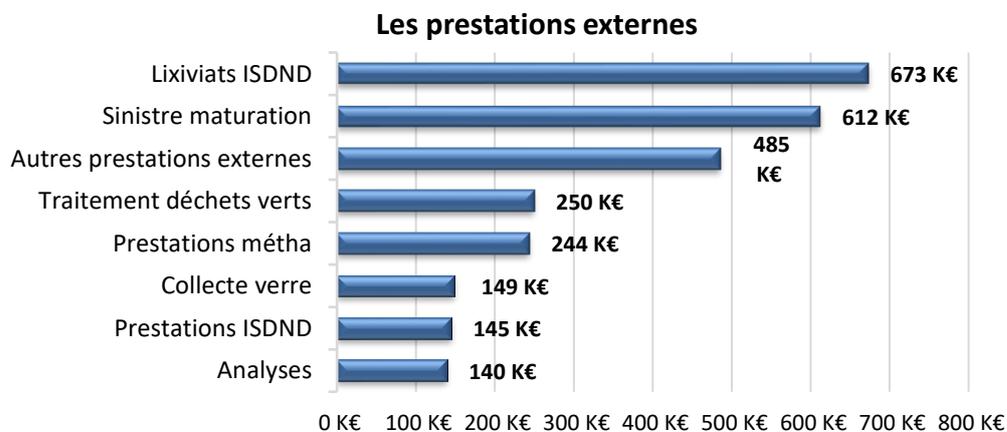
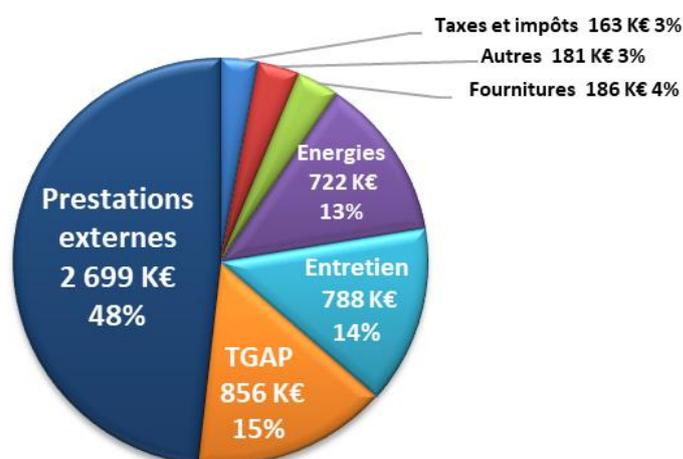
Recette exceptionnelle CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité). Fin 2019, le SMPF a déposé une demande de remboursement partiel auprès des douanes au titre de la CSPE versée sur les consommations d'électricité du pôle de Cavigny de 2017 à octobre 2019. En effet, le syndicat ayant la double qualité de consommateur et de producteur d'électricité, et dans le cadre de l'article 266 *quinquies* C du code des douanes, l'électricité consommée pour la production de produit énergétique n'est pas soumise à la CSPE. Les douanes ont effectué un remboursement de 129 K€ à ce titre.

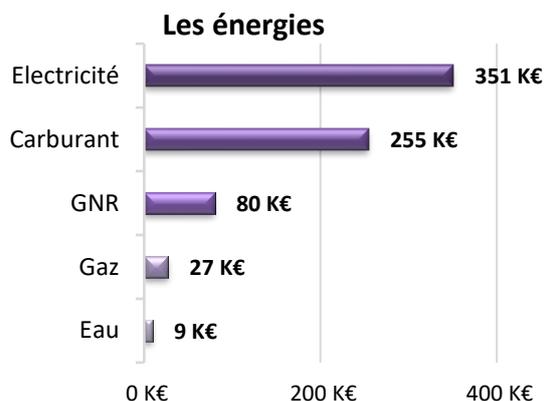
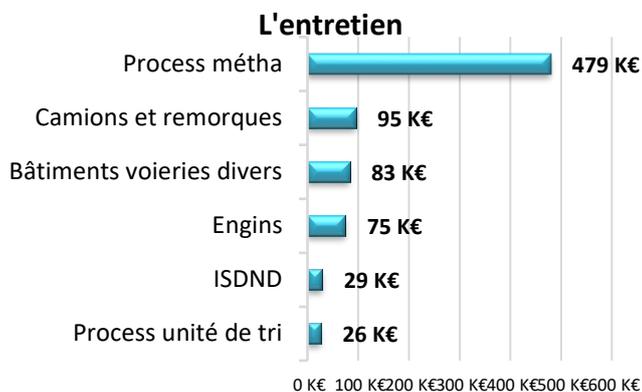
1.2 Dépenses de fonctionnement par chapitre



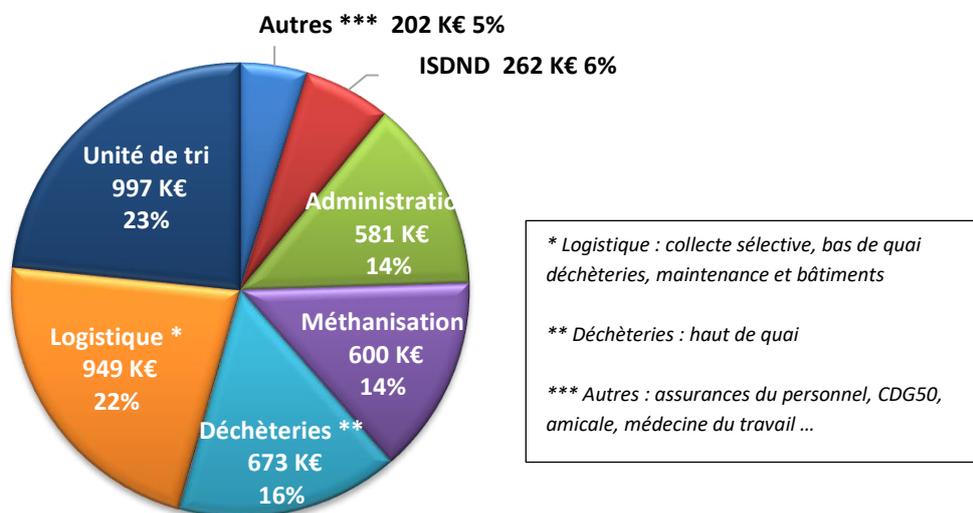
Chapitre 011 – charges à caractère général - CA 2020 : 5 594 K€

- En 2020, le poids des prestations externes est conséquent et représente 48 % du chapitre 011. On retrouve notamment les coûts de transport et traitement des tonnages de déchets envoyés chez des prestataires extérieurs pour un montant de 612 K€. La prestation de valorisation et de traitement des lixiviats, obligatoire à l'exploitation de l'ISDND de Saint-Fromond, a coûté 673 K€.
- Le syndicat a comptabilisé une dépense de 856 K€ de TGAP au titre des 47000 t enfouies à Saint-Fromond en 2020.
- Concernant le poste « entretien », environ 60 % des dépenses a été imputé au process méthanisation.
- Au niveau des énergies, l'électricité et le carburant représentent 606 K€ de la dépense.





Chapitre 012 – charges de personnel - CA 2020 : 4 265 K€



Les charges de personnel étaient constituées d'un effectif de 98 agents au 31/12/2020 (titulaires et contractuels). Le syndicat a fait également appel à du personnel extérieur en 2020 à hauteur de 292 K€, majoritairement à l'unité de tri, qui a atteint sa capacité maximale de traitement et qui doit par conséquent travailler en 2 équipes pour traiter les flux.

Chapitre 65 – autres charges de gestion courante - CA 2020 : 300 K€

Nature de la dépense	Montant
Indemnités de nuisances	231 K€
Indemnités élus	68 K€
Divers	1 K€
TOTAL	300 K€

Chapitre 66 – charges financières - CA 2020 : 2 291 K€

L'essentiel concerne les intérêts payés sur la période et les intérêts courus non échus (ICNE) selon le détail suivant :

Référence	Prêteur	Date de départ	Date d'échéance du principal	Intérêts payés sur la période	ICNE sur la période exercice N	ICNE sur la période précédente exercice N-1	Taux Applicable en fin de période	Base de taux de calcul des intérêts
20151 ex 20053	SFIL	01/05/2007	01/05/2042	92 166 €	58 612 €	61 444 €	3,5000%	Actual360
20073	DEXIA CL	02/10/2007	01/04/2020	0 €	0 €	0 €	0,0000%	Actual360
20081	SFIL	01/08/2008	01/08/2023	23 153 €	7 216 €	9 647 €	4,2700%	Actual360
20078	DEXIA CL	15/09/2008	01/04/2020	0 €	0 €	0 €	0,0000%	Actual360
20157 ex 20075	SFIL	25/06/2009	01/06/2059	165 632 €	13 360 €	13 859 €	3,4700%	Actual360
20074	SFIL	01/12/2009	01/06/2058	172 096 €	13 875 €	14 403 €	3,7000%	Actual360
20154 ex 20076	SFIL	31/05/2010	01/06/2060	432 006 €	34 859 €	36 138 €	3,5300%	Actual360
20101	CE	15/12/2010	15/12/2025	4 457 €	176 €	211 €	1,7100%	EU30360
20131	CREDIT AGRICOLE	18/12/2013	10/12/2028	8 855 €	479 €	539 €	3,8500%	EU30360
20152	SFIL	01/05/2015	01/05/2040	198 769 €	125 857 €	132 512 €	3,5000%	Actual360
20153	SFIL	01/05/2015	01/05/2040	59 780 €	37 852 €	39 853 €	3,5000%	Actual360
20156	SFIL	01/09/2015	01/09/2040	43 873 €	3 486 €	3 703 €	3,5300%	Actual360
20155	SFIL	01/09/2015	01/09/2040	1 004 703 €	79 827 €	84 800 €	3,5300%	Actual360
20158	SFIL	01/03/2016	01/03/2040	16 652 €	1 322 €	1 406 €	3,4700%	Actual360
20159	SFIL	01/03/2016	01/03/2040	84 723 €	6 726 €	7 154 €	3,4700%	Actual360
20201	DEXIA CL	01/04/2020	01/12/2036	0 €	0 €	0 €	0,0000%	Actual360
				2 306 865 €	383 646 €	405 671 €		
				2 284 840 €				

Le syndicat a également dépensé 6,3 K€ au titre des cotisations réglées pour les garanties financières des sites de Cavigny et de Saint-Fromond.

Chapitre 68 – dotations aux provisions - CA 2020 : 292 K€

Une provision de 292 K€ est venue abonder le plan de provisionnement des indemnités de remboursement anticipé (IRA), qui s'élève donc à 439 K€ au 31/12/2020.

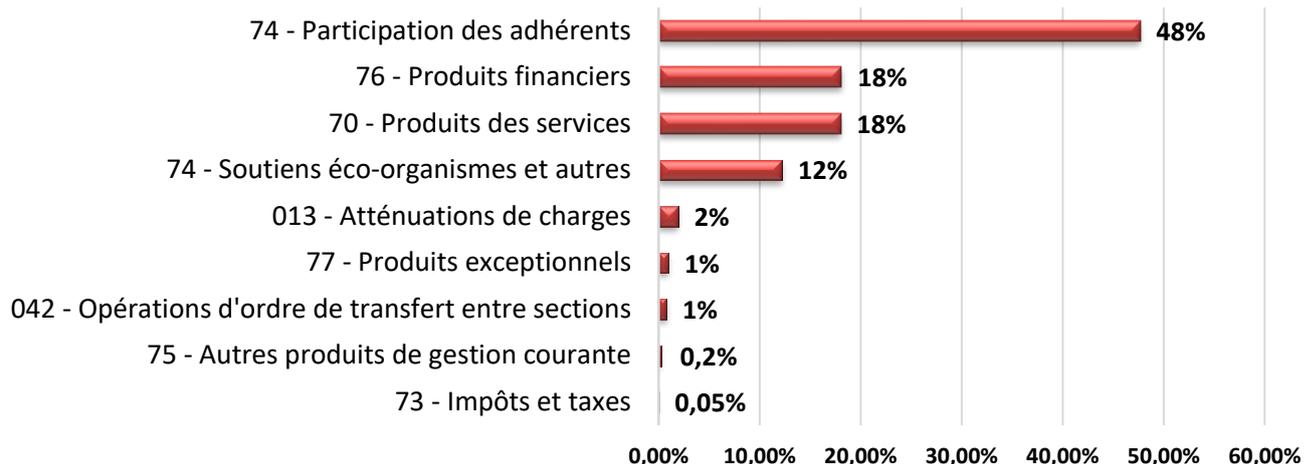
Année	Provision annuelle	Provision cumulée
2019	146 215 €	146 215 €
2020	292 430 €	438 645 €

Chapitre 042 – opérations d'ordre - CA 2020 : 3 809 K€

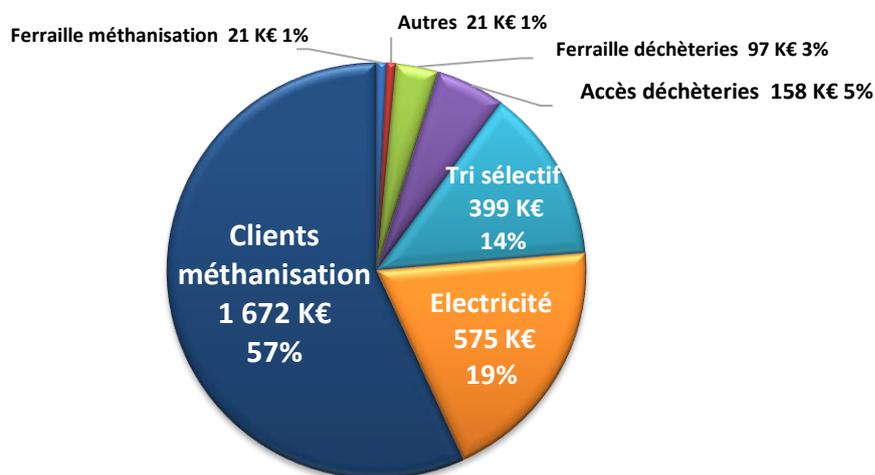
Elles concernent :

- Les amortissements des immobilisations
- Une dotation de charge financière (part des IRA recapitalisée)
- Les opérations de cessions

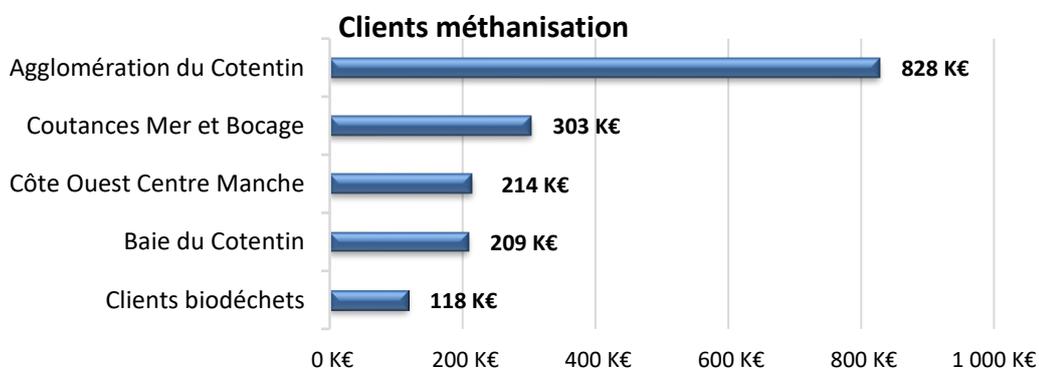
1.3 Recettes de fonctionnement par chapitre



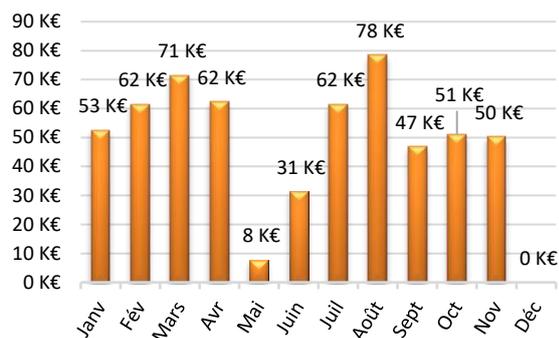
Chapitre 70 – produits des services - CA 2020 : 2 945 K€



En 2020, les recettes en provenance des apporteurs d'ordures ménagères ont été limitées, à l'initiative du syndicat, au vu du contexte d'exploitation de l'unité de méthanisation. Les recettes générées par le tri sélectif ont, quant à elles, subi les fluctuations des cours de matière, en défaveur du syndicat.



Recettes électriques



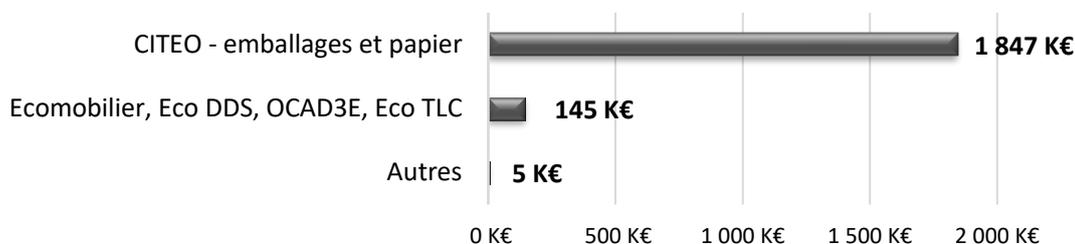
Les recyclables



Chapitre 74 – participation des adhérents - CA 2020 : 7 790 K€

	2020
Participation de base	7 003 K€
Financement du plan de provisionnement des IRA	292 K€
TGAP	422 K€
Taxe foncière	74 K€
TOTAL	7 791 K€
En € / habitant	67 € / hb

Chapitre 74 – soutien des éco-organismes - CA 2020 : 1 997 K€



Chapitre 76 – produits financiers - CA 2020 : 2 959 K€

L'Etat a versé 2 959 K€ dans le cadre du fonds de soutien dédié au financement d'une partie des IRA dues lors de la désensibilisation des emprunts toxiques. Le montant total de l'aide est de 41 M d'€ étalé sur 14 ans. Le versement de l'aide prendra fin au 31/12/2028.

Années	Montants perçus	Reste à percevoir
2015 - 2019	14 795 K€	26 632 K€
2020	2 959 K€	23 673 K€

2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT	BP 2020 + DM	CA 2020
DEPENSES		
1641 - Remboursement d'emprunts	2 995 296 €	2 995 296 €
16449 – Ligne de trésorerie	800 000 €	
166 - Refinancement de dette	3 600 000 €	3 600 000 €
20 à 23 - Dépenses d'équipement	4 387 346 €	1 262 180 €
26 - Titres de participation	135 494 €	135 494 €
Dépenses réelles d'investissement	11 918 136 €	7 992 970 €
040 / 13 - Subventions d'investissement	126 797 €	126 796 €
Opérations d'ordre	126 797 €	126 796 €
TOTAL Dépenses d'investissement	12 044 933 €	8 119 767 €
RECETTES		
1068 - Financement du déficit d'investissement	844 217 €	844 217 €
10222 - FCTVA	691 660 €	691 668 €
13 - Subventions d'investissement	291 142 €	243 184 €
16449 - Ligne de trésorerie	800 000 €	
166 - Refinancement de dette	3 600 000 €	3 600 000 €
23 - Immobilisations en cours (avances)	0 €	13 836 €
Recettes réelles d'investissement	6 227 019 €	5 392 905 €
040 / 28 - Amortissements des immobilisations	2 182 501 €	2 182 501 €
040 / 4817 - Pénalités de renégociation dette	1 608 363 €	1 608 363 €
040 / 192 - Plus-values de cessions	0 €	17 781 €
Opérations d'ordre	3 790 864 €	3 808 645 €
TOTAL Recettes d'investissement	10 017 883 €	9 201 550 €
001 - Résultat d'investissement reporté - début d'exercice	44 084 €	44 084 €
Résultat de la section d'investissement	- 2 027 050 €	1 081 784 €
001 - Résultat d'investissement reporté - fin d'exercice	1 982 968 €	1 125 867 €
Restes à réaliser en fin d'exercice		-437 144 €

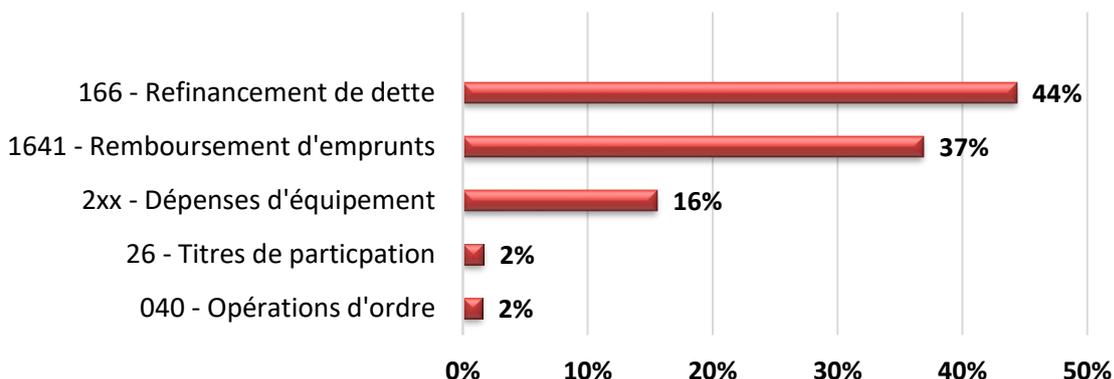
L'exercice 2020 se clôture par un excédent de 1 081 784 €, ce qui porte le nouvel excédent reporté à 1 125 867 €, auquel il faudra déduire les restes à réaliser d'un montant de 437 144 €.

2.1 Points clés de l'année 2020

Des investissements moins importants que prévus initialement au BP 2020. Le lancement d'une étude prospective sur le devenir des installations du syndicat a mis en stand-by certains investissements, notamment sur l'unité de méthanisation. Une somme importante avait également été budgétée pour les travaux du casier 4 de la zone d'exploitation 3. Le marché va être finalement attribué en février 2021, la somme est donc reportée au BP 2021.

Finalisation de l'adhésion à la SPL Normantri. Le syndicat a finalisé en 2020 le versement de sa participation au capital de la SPL. Le syndicat a contribué au total à hauteur de 270 K€.

2.2 Dépenses d'investissement par chapitre



Chapitre 16 – refinancement de dette - CA 2020 : 3 600 K€

En 2020, 2 emprunts ont été refinancés à taux fixe. Ce refinancement a permis de transformer définitivement à taux fixe (score Gissler 1A) 100 % du capital restant dû des prêts N°MIR251632EUR000 et N°MIR251632EUR001. Le remboursement anticipé des contrats de prêts a été comptabilisé pour 3 600 K€. Une recette d'investissement a été également comptabilisée pour formaliser le refinancement à taux fixe. L'opération est donc neutre comptablement.

Chapitre 16 – remboursement d'emprunt - CA 2020 : 2 995 K€

Référence	Prêteur	Date de départ	Date d'échéance du principal	Capital remboursé sur la période
20151 ex 20053	SFIL	01/05/2007	01/05/2042	112 615 €
20073	DEXIA CL	02/10/2007	01/04/2020	2 100 000 €
20081	SFIL	01/08/2008	01/08/2023	133 333 €
20078	DEXIA CL	15/09/2008	01/04/2020	1 500 000 €
20157 ex 20075	SFIL	25/06/2009	01/06/2059	120 000 €
20074	SFIL	01/12/2009	01/06/2058	120 000 €
20154 ex 20076	SFIL	31/05/2010	01/06/2060	300 000 €
20101	CE	15/12/2010	15/12/2025	46 333 €
20131	CREDIT AGRICOLE	18/12/2013	10/12/2028	26 667 €
20152	SFIL	01/05/2015	01/05/2040	266 000 €
20153	SFIL	01/05/2015	01/05/2040	80 000 €
20156	SFIL	01/09/2015	01/09/2040	60 000 €
20155	SFIL	01/09/2015	01/09/2040	1 374 000 €
20158	SFIL	01/03/2016	01/03/2040	23 750 €
20159	SFIL	01/03/2016	01/03/2040	120 833 €
20201	DEXIA CL	01/04/2020	01/12/2036	-3 388 235 €
				2 995 296 €

Dépenses d'équipement - CA 2020 : 1 262 K€

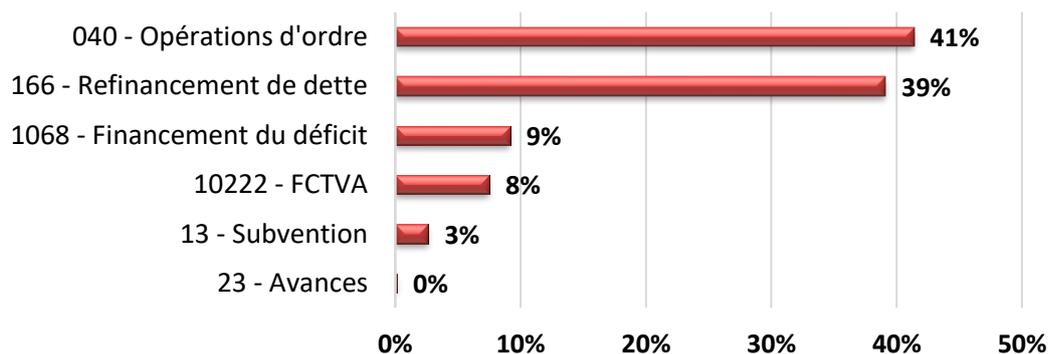
Dépenses		Montants
Déchèterie de Saint-Lô	Balai télescopique	2,7 K€
	Annonce publication marché armoires DDS	0,9 K€
Déchèteries Condé	1 ralentisseur	0,6 K€
ISDI (Déchets inertes)	Mise en place argile fin d'exploitation de sites	12,0 K€
ISDND	Travaux casier 3 couverture casier 2	366,9 K€
	AMO & pré-terrassement casier 4	142,7 K€
	2 débitmètres biogaz + installation	67,4 K€
	Réhausse de 9 puits	48,3 K€
	Aménagement voirie pour accès quai casier 3	47,4 K€
	Quad agricole	10,8 K€
	Etude, plans projet DAE	10,2 K€
	Clôture	2,7 K€
	Fontaine à eau	0,8 K€
	Empierrement	0,6 K€
Méthanisation	Circuit de chauffage digesteurs	45,5 K€
	Compresseur fixe	31,8 K€
	Trémie crible d'affinage	19,6 K€
	Over band trémie tampon	10,6 K€
	Châssis table densimétrique	6,8 K€
	Aménagement bureau	6,2 K€
	Eclairage LED hall méthanisation	4,3 K€
	Passerelle sécurisée accès moteur	3,6 K€
	Box rétention consommables moteur	3,0 K€
	Dulcomètre mesure PH laveurs biofiltre	2,3 K€
	Support vanne dépotage acide sulfurique	1,1 K€
	Protection auditive	0,5 K€
	Pôle de Cavigny	Mise en conformité RIA
Réfection parking bennes		26,0 K€
Porte sectionnelle entrée hall OM		15,7 K€
Mise en conformité porte sectionnelle		5,6 K€
2 armoires de sécurité		3,4 K€
Cuve AD Blue		3,1 K€
Panneaux signalétiques		1,6 K€
4 ralentisseurs entrée pont bascule Cavigny		1,1 K€
Détecteurs optiques incendie local archive et informatique		0,9 K€
Logistique	1 camion déchèterie + bras de levage	159,1 K€
	14 bennes 30m3 & 2 bennes 15m3	132,1 K€
	Valise diagnostic PL	9,0 K€
	Plieuse	3,0 K€
	Fontaine de dégraissage	2,2 K€
	Poste à souder	2,8 K€
	Resculpteur pneus avec lames	1,2 K€
Unité de tri	Echelle PIR 14 marches	2,1 K€

Bureaux administratifs	Site internet	1,8 K€
	Mobilier	1,7 K€
Matériel administratif	2 ordinateurs portables & 4 unités centrales + packs office	9,1 K€
		1 262 K€

Restes à réaliser - CA 2020 : 437 K€

Dépenses		Montants
Déchèteries	6 armoires DDS	104 K€
ISDND Saint-Fromond	Projet DAE : études	37 K€
	2 caméras thermiques	25 K€
	1 caméra de surveillance	9 K€
	Installation de sous-compteurs électriques	4 K€
	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction du casier 4 de la zone d'exploitation 3	63 K€
	Caractérisation argile	2 K€
	Travaux casiers	41 K€
Méthanisation	Etude optimisation ventilation	18 K€
	Modification circuit de chauffage digesteurs	100 K€
Pôle de Cavigny	Elargissement plateforme verre	22 K€
	Déclencheurs manuels incendie	8 K€
Bureaux administratifs	Site internet	4 K€
		437 K€

2.3 Recettes d'investissement par chapitre



II – LE BUDGET PRIMITIF

1 - La section FONCTIONNEMENT 2021

1.1 Hypothèses retenues pour le budget 2021

Actualisation du plan de provisionnement des IRA. La participation augmente de 1 458 K€ en 2021 au titre du plan de provisionnement, préconisé par le Cabinet Klopfer. Le plan permettra de constituer une provision globale de 14,4 M d'€. Il sera abondé de 1,75 M d'€ de 2021 à 2028 incluse.

Etude sur le devenir des installations. Le bureau d'études SAGE ENGINEERING accompagnera le syndicat en 2021 dans l'objectif de :

- proposer des pistes d'optimisation pour le traitement des ordures ménagères et biodéchets ;
- de permettre de juger de la pertinence et de la pérennité des installations existantes, ainsi que de la pertinence de leur mode de gestion ;
- permettre de déterminer les aménagements / travaux à prévoir pour maintenir une activité performante adaptée
- mettre en avant les enjeux-clés nécessaires au débat et à la prise de décision par les élus pour envisager les meilleures solutions de traitement à court, moyen et long terme.

⇒ Les décisions seront connues à la fin du 1er semestre 2021. Le budget est donc construit sur la base d'hypothèses d'exploitation qui pourront être revues en fonction des choix des élus.

Gros entretien et réparation sur les digesteurs. Le budget prend en compte une remise en route des digesteurs courant second trimestre. L'expertise des toits se poursuit.

Gestion du sinistre de la zone de maturation à l'unité de méthanisation. L'hypothèse retenue est l'envoi en direct en ISDND de la matière en sortie de BRS et de digesteurs, sans séchage ni valorisation en compost. Des coûts d'évacuation de déchets vers des prestataires extérieurs sont inscrits, toujours dans un souci de préserver l'ISDND de Saint-Fromond avant l'ouverture du nouveau casier en juin prochain.

Arbitrage sur les tonnages de déchets clients. En raison de ces difficultés techniques, le syndicat souhaite limiter les apports clients d'ordures ménagères sur l'année dans l'attente du rendu de l'étude SAGE E. et du chiffrage des travaux à opérer sur l'unité de méthanisation. En parallèle, le SMPF privilégiera les apports de Déchets Industriel Banals (DIB) à l'ISDND de Saint-Fromond sur le second semestre 2021.

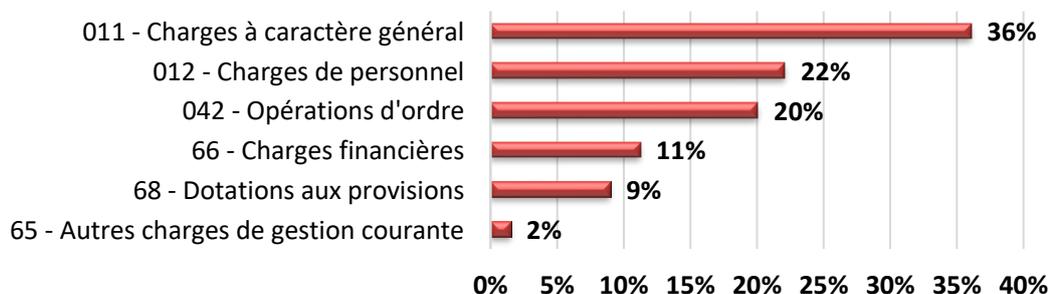
 FONCTIONNEMENT	CA 2020	BP 2021 HT + TVA non récupérable
DEPENSES		
011 - Charges à caractère général	5 593 944 €	7 029 321 €
012 - Charges de personnel	4 264 619 €	4 305 880 €
65 - Autres charges de gestion courante	299 505 €	295 552 €
66 - Charges financières	2 291 174 €	2 190 598 €
68 - Dotations aux provisions	292 430 €	1 755 000 €
Dépenses réelles de fonctionnement	12 741 672 €	15 576 351 €
042 / 6811 - Dotations aux amortissements	2 182 501 €	2 303 000 €
042 / 6862 - Dotations aux charges financières	1 608 363 €	1 608 363 €
042 / 6761 – Différence sur réalisation	17 781 €	
Opérations d'ordre	3 808 645 €	3 911 363 €
TOTAL Dépenses de fonctionnement	16 550 317 €	19 487 714 €

RECETTES		
013 - Atténuation de charges	315 751 €	250 000 €
70 - Produits des services	2 944 566 €	3 053 466 €
73 - Impôts et taxes	7 645 €	
74 - Participations des communes	7 789 414 €	10 447 958 €
74 - Participations autres organismes	1 996 822 €	1 838 044 €
75 - Autres produits de gestion courante	37 036 €	22 000 €
76 - Produits financiers	2 959 131 €	2 959 112 €
77 - Produits exceptionnels	160 651 €	30 000 €
Recettes réelles de fonctionnement	16 211 016 €	18 600 580 €
042 / 777 - Quote-part des subventions	126 796 €	151 693 €
Opérations d'ordre	126 796 €	151 693 €
TOTAL Recettes de fonctionnement	16 337 813 €	18 752 273 €

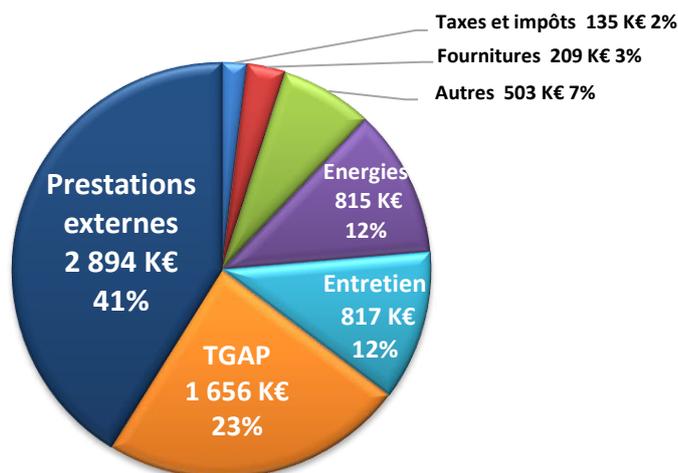
002 - Résultat de fonctionnement reporté - début d'exercice	2 466 901 €	2 254 397 €
Résultat de la section de fonctionnement	- 212 504 €	-735 441 €
023 - Virement à la section d'investissement		-207 355 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté - fin d'exercice	2 254 397 €	1 311 601 €

Le résultat de fonctionnement prévisionnel 2021 est déficitaire de 735 441 €. L'excédent antérieur reporté va permettre de financer ce déficit. La section de fonctionnement devra également abonder la section d'investissement à hauteur de 207 355 €. Le nouvel excédent reporté serait donc de 1 311 601 €.

1.2 Dépenses de fonctionnement par chapitre

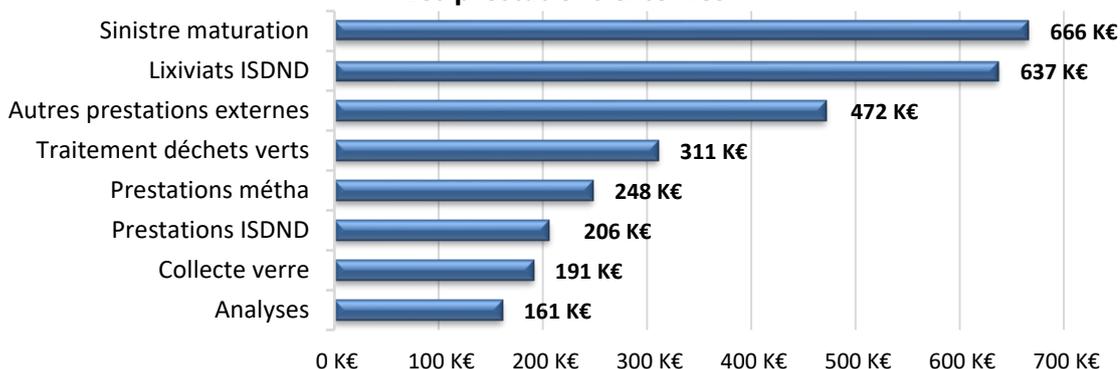


Chapitre 011 – charges à caractère général - BP 2021 : 7 029 K€

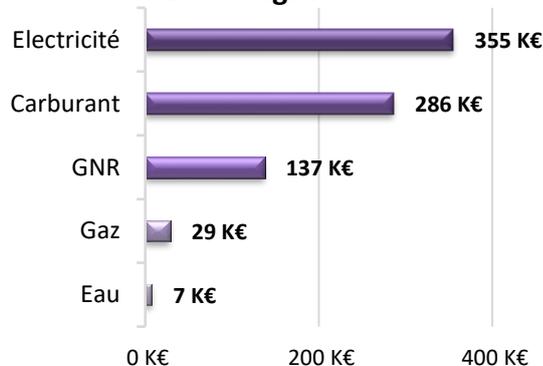


Le montant des prestations externes est toujours très prégnant du fait du sinistre maturation qui nécessite l'évacuation de déchets sur des sites extérieurs. Le montant de TGAP prévisionnel en est la conséquence également, le taux passant à 30 €/T enfouie en 2021 contre 18 €/T en 2020.

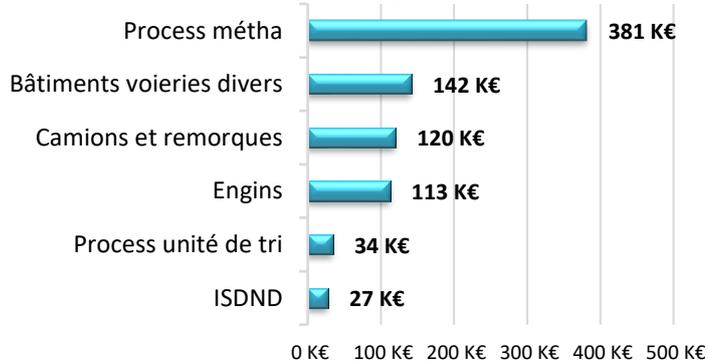
Les prestations externes



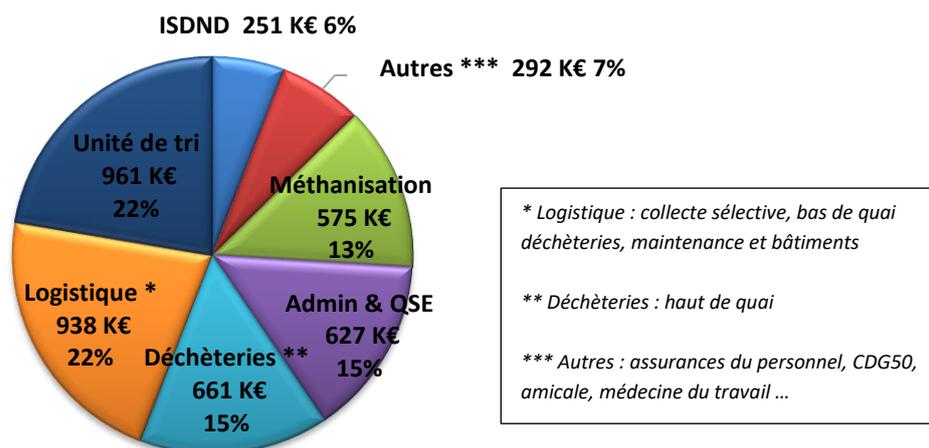
Les énergies



L'entretien



Chapitre 012 – charges de personnel - BP 2021 : 4 306 K€



Les charges de personnel prévoient un effectif de 101 agents (titulaires et contractuels). Le syndicat fera également appel à du personnel extérieur en 2021 à hauteur de 371 K€, toujours dans l'objectif de limiter les surstocks à l'unité de tri, en travaillant en 2 équipes de façon régulière.

Chapitre 65 – autres charges de gestion courante – BP 2021 : 296 K€

Nature de la dépense	Montant
Indemnités de nuisances	212 K€
Indemnités élus	80 K€
Divers	4 K€
TOTAL	296 K€

Chapitre 66 – charges financières – BP 2021 : 2 191 K€

L'essentiel concerne les intérêts payés sur la période et les ICNE, selon le détail suivant :

Référence	Prêteur	Date de départ	Date d'échéance du principal	Intérêts payés sur la période	ICNE exercice N	ICNE exercice N-1	Taux Applicable en fin de période	Base de taux de calcul des intérêts
20156	SFIL	01/09/2015	01/09/2040	41 604 €	3 309 €	3 486 €	3,5300%	Actual360
20152	SFIL	01/05/2015	01/05/2040	188 786 €	119 565 €	125 857 €	3,5000%	Actual360
20153	SFIL	01/05/2015	01/05/2040	56 778 €	35 959 €	37 852 €	3,5000%	Actual360
20101	CE	15/12/2010	15/12/2025	3 664 €	141 €	176 €	1,7100%	EU30360
20158	SFIL	01/03/2016	01/03/2040	15 771 €	1 253 €	1 322 €	3,4700%	Actual360
20074	SFIL	01/12/2009	01/06/2058	167 120 €	13 505 €	13 875 €	3,7000%	Actual360
20081	SFIL	01/08/2008	01/08/2023	17 317 €	4 810 €	7 216 €	4,2700%	Actual360
20157 ex 20075	SFIL	25/06/2009	01/06/2059	160 953 €	13 013 €	13 360 €	3,4700%	Actual360
20151 ex 20053	SFIL	01/05/2007	01/05/2042	87 918 €	55 948 €	58 612 €	3,5000%	Actual360
20159	SFIL	01/03/2016	01/03/2040	80 236 €	6 377 €	6 726 €	3,4700%	Actual360

20154 ex 20076	SFIL	31/05/2010	01/06/2060	420 077 €	33 976 €	34 859 €	3,5300%	Actual360
20131	CREDIT AGRICOLE	18/12/2013	10/12/2028	7 828 €	419 €	479 €	3,8500%	EU30360
20201	DEXIA CL	01/04/2020	01/12/2036	0 €	0 €	0 €	0,0000%	Actual360
20155	SFIL	01/09/2015	01/09/2040	952 731 €	75 785 €	79 827 €	3,5300%	Actual360
				2 200 784 €	364 060 €	383 646 €		
				2 181 198 €				

Des garanties financières sont prévues pour les sites de Cavigny et Saint-Fromond pour 6 K€.

Chapitre 68 – dotations aux provisions – BP 2021 : 1 755 K€

Une provision de 1 750 K€ est prévue pour abonder le plan de provisionnement des IRA.

Année	Provision annuelle	Provision cumulée
2019	146 215 €	146 215 €
2020	292 430 €	438 645 €
2021	1 750 000 €	2 188 645 €

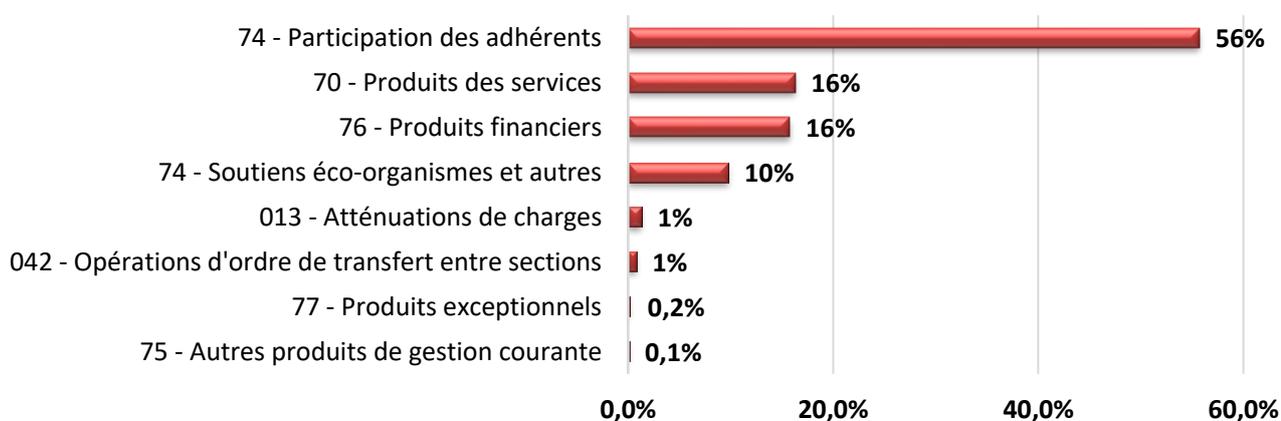
Un montant de 5 K€ est également budgété pour d'éventuelles dépréciations d'actifs circulants.

Chapitre 042 – opérations d'ordre – BP 2021 : 3 911 K€

Elles concernent :

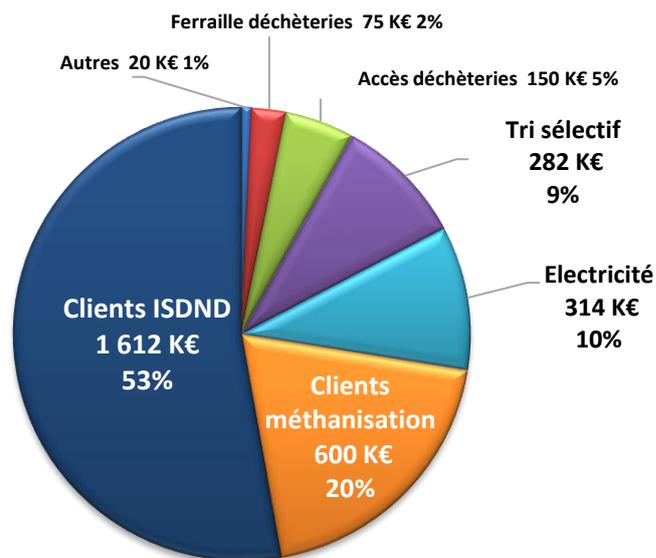
- les amortissements des immobilisations
- une dotation de charge financière (part des IRA recapitalisée)

1.3 Recettes de fonctionnement par chapitre

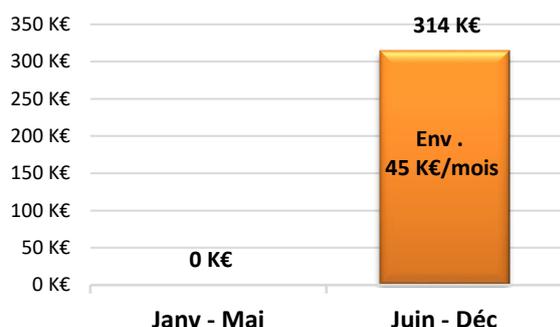


Chapitre 70 – produits des services – BP 2021 : 3 053 K€

En 2021, la stratégie consiste à privilégier les apports de DIB à l'ISDND sur le 2nd semestre 2021, après l'ouverture du nouveau casier. Les apports clients d'ordures ménagères seront réétudiés en fonction des expertises et des études en cours sur le process de méthanisation des OM.



Recettes électriques prévisionnelles



Recettes prévisionnelles recyclables



Chapitre 74 – participation des adhérents – BP 2021 : 10 448 K€

Participation de base : la contribution augmente de 507 K€ en 2021 pour équilibrer les coûts d'exploitation du syndicat.

TGAP : cette taxe est due pour chaque tonne de déchets enfouie. Le taux de TGAP est actualisé en 2021. Il passe de 18 € à 30 € / tonne enfouie.

- La TGAP doit être appliquée sur 100 % des tonnages d'ordures ménagères traités pour les adhérents au lieu des 63 % prévus initialement dans la participation 2020. Un rattrapage de la TGAP due au titre de 2020 est donc inscrit au budget 2021 pour un montant de 154 K€.

- Le taux de 30 €/tonne sera appliqué en 2021 sur 100 % des tonnages d'OM traités pour les adhérents. Le montant s'élève à 692 K€.

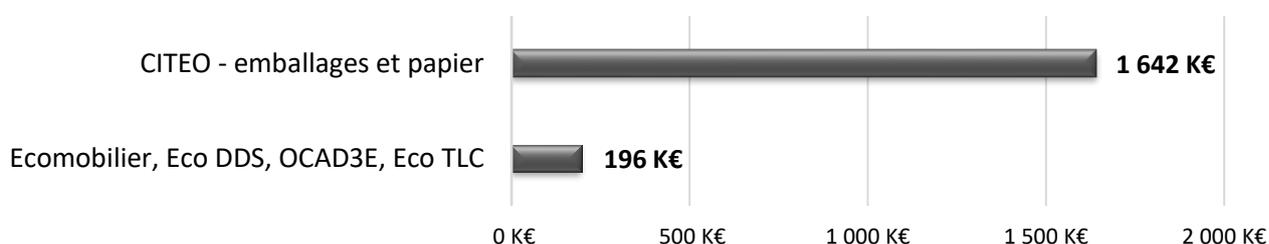
- La TGAP s'applique également aux tonnages d'encombrants en provenance des déchèteries (hors tonnages apportés par les professionnels) et aux refus de l'unité de tri. Le montant de TGAP est estimé à 267 K€.

Plan de provisionnement des IRA : 1,75 M d'€ selon la préconisation du Cabinet Klopfer.

Taxe foncière : le montant reste stable en 2021 et sera de 75 K€.

	2021
Participation de base	7 510 K€
Financement du plan de provisionnement des IRA	1 750 K€
TGAP	1 113 K€
Taxe foncière	75 K€
TOTAL	10 448 K€
En € / habitant	89 € / hab

Chapitre 74 – soutien des éco-organismes – BP 2021 : 1 838 K€



Chapitre 75 – autres produits de gestion courante – BP 2021 : 22 K€

Il s'agit des énergies refacturées au prestataire titulaire du marché de traitement des lixiviats à l'ISDND de Saint-Fromond.

Chapitre 76 – produits financiers - BP 2021 : 2 959 K€

L'Etat versera 2 959 K€ dans le cadre du fonds de soutien dédié au financement d'une partie des IRA dues lors de la désensibilisation des emprunts toxiques. Le montant total de l'aide est de 41 M d'€ étalé sur 14 ans. Le versement de l'aide prendra fin au 31/12/2028.

Années	Montants perçus	Reste à percevoir
2015 - 2019	14 795 K€	26 632 K€
2020	2 959 K€	23 673 K€
2021	2 959 K€	20 714 K€

Chapitre 77 – produits exceptionnels – BP 2021 : 30 K€

Une demande de remboursement partiel auprès des douanes au titre de la CSPE versée sur les consommations d'électricité du pôle de Cavigny de novembre 2019 à décembre 2020 sera déposée en 2021. En effet, le syndicat ayant la double qualité de consommateur et de producteur d'électricité, et dans la cadre de l'article 266 *quinquies* C du code des douanes, l'électricité consommée pour la production de produit énergétique n'est pas soumise à la CSPE.

2 - La section INVESTISSEMENT 2021

2.1 Points clés de l'année 2021

Des investissements ciblés et prudents. La priorité est la construction du casier 4 de la zone d'exploitation 3 à l'ISDND, afin de redonner de la capacité au syndicat pour accueillir les déchets. Les investissements concernant l'unité de méthanisation sont gelés dans l'attente de la prise de décisions sur le devenir des installations. Le projet de refonte des déchèteries devrait être validé en 2021. Des sommes sont donc allouées dans ce sens. A noter que des sommes sont également prévues pour la prévention des déchets.

Pas de nouvel emprunt. Le budget 2021 est présenté à l'équilibre sans recours à l'emprunt. Les excédents reportés couvrent les déficits pour cette année.

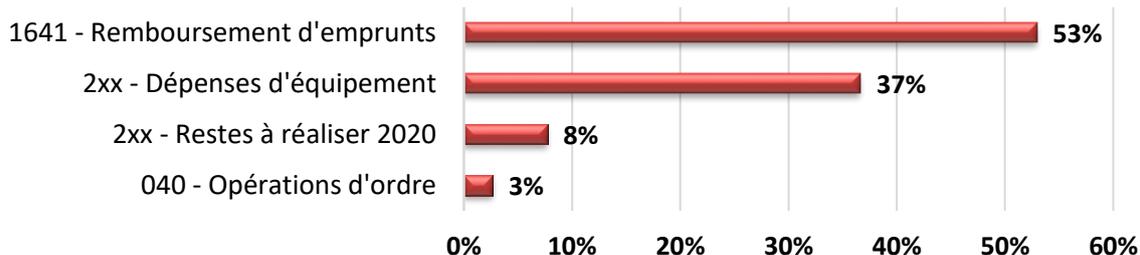
INVESTISSEMENT	CA 2020	BP 2021 + Restes à réaliser 2020
DEPENSES		
1641 - Remboursement d'emprunts	2 995 296 €	2 995 296 €
166 - Refinancement de dette	3 600 000 €	
20 à 23 - Dépenses d'équipement	1 262 180 €	2 073 642 €
20 à 23 - Restes à réaliser 2020		437 144 €
26 - Titres de participation	135 494 €	
Dépenses réelles d'investissement	7 992 970 €	5 506 082 €
040 / 13 - Subventions d'investissement	126 796 €	151 693 €
Opérations d'ordre	126 796 €	151 693 €
TOTAL Dépenses d'investissement	8 119 767 €	5 657 775 €

RECETTES		
1068 - Financement du déficit d'investissement	844 217 €	
10222 - FCTVA	691 668 €	207 048 €
13 - Subventions d'investissement	243 184 €	191 142 €
166 - Refinancement de dette	3 600 000 €	
23 - Immobilisations en cours (avances)	13 836 €	15 000 €
Recettes réelles d'investissement	5 392 905 €	413 190 €
040 / 28 - Amortissements des immobilisations	2 182 501 €	2 303 000 €
040 / 4817 - Pénalités de renégociation dette	1 608 363 €	1 608 363 €
040 / 192 - Plus-value de cessions	17 781 €	
Opérations d'ordre	3 808 645 €	3 911 363 €
TOTAL Recettes d'investissement	9 201 550 €	4 324 553 €

001 - Résultat d'investissement reporté - début d'exercice	44 084 €	1 125 867 €
Résultat de la section d'investissement	1 081 784 €	-1 333 222 €
021 / Virement de la section de fonctionnement		207 355 €
001 - Résultat d'investissement reporté - fin d'exercice	1 125 868 €	0 €
Restes à réaliser en fin d'exercice	- 437 144 €	

Le budget 2021 prévoit un déficit d'exercice de 1 333 222 €, restes à réaliser 2020 inclus. Un virement de 207 355 € de la section de fonctionnement est nécessaire pour équilibrer le budget.

2.2 Dépenses d'investissement par chapitre



Chapitre 16 – remboursement d'emprunt – BP 2021 : 2 995 K€

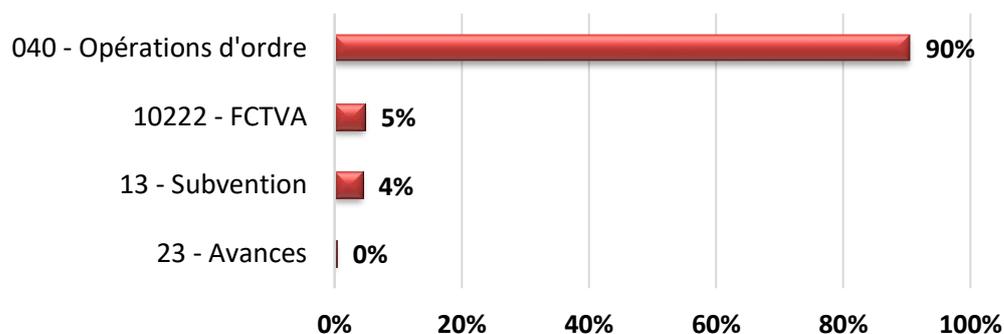
Référence	Prêteur	Date de départ	Date d'échéance du principal	Capital remboursé sur la période
20151 ex 20053	SFIL	01/05/2007	01/05/2042	60 000 €
20081	SFIL	01/08/2008	01/08/2023	266 000 €
20157 ex 20075	SFIL	25/06/2009	01/06/2059	80 000 €
20074	SFIL	01/12/2009	01/06/2058	46 333 €
20154 ex 20076	SFIL	31/05/2010	01/06/2060	23 750 €
20101	CE	15/12/2010	15/12/2025	120 000 €
20131	CREDIT AGRICOLE	18/12/2013	10/12/2028	133 333 €
20152	SFIL	01/05/2015	01/05/2040	120 000 €
20153	SFIL	01/05/2015	01/05/2040	112 615 €
20156	SFIL	01/09/2015	01/09/2040	120 833 €
20155	SFIL	01/09/2015	01/09/2040	300 000 €
20158	SFIL	01/03/2016	01/03/2040	26 667 €
20159	SFIL	01/03/2016	01/03/2040	211 765 €
20201	DEXIA CL	01/04/2020	01/12/2036	1 374 000 €
				2 995 296 €

Dépenses d'équipement – BP 2021 : 2 074 K€

Dépenses		Montants	
Déchèterie de Saint-Lô	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction de la déchèterie	180 K€	477 K€
	Engagement des 1ers travaux pour la construction de la déchèterie	100 K€	
Déchèteries	Optimisation et sécurisation des déchèteries : dispositifs antichute	84 K€	
Déchèterie Saint-Clair	Armoire DDS (complément)	4 K€	
Déchèteries	8 conteneurs réemploi	72 K€	
Compostage	250 composteurs	15 K€	
ISDI (Déchets inertes)	Remise en état fin d'exploitation des sites : apport d'argile de l'ISDND de Saint-Fromond vers les sites	22 K€	

ISDND Saint-Fromond	Travaux de construction du casier 4 de la zone d'exploitation 3	688 K€	1 105 K€
	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction du casier 5 de la zone d'exploitation 3	96 K€	
	Réfection voirie (cour + chemin d'accès casiers)	187 K€	
	Etude traitement et valorisation des lixiviats, rédaction du Document de Consultation des Entreprises (DCE)	42 K€	
	Relevés topographiques, canal débitimétrique, filets de protection, actualisation marchés ...	58 K€	
	Amélioration du réseau biogaz	18 K€	
	Clôture	17 K€	
Logistique	1 camion déchèterie	174 K€	358 K€
	14 bennes	122 K€	
	1 remorque	36 K€	
	Equipements divers	10 K€	
	Containers d'apport volontaire	9 K€	
	1 véhicule utilitaire	8 K€	
Pôle de Cavigny	Réfection parking bennes	26 K€	56 K€
	Porte sectionnelle	18 K€	
	Système anticalcaire pôle de Cavigny	6 K€	
	Hublots porte ATE droite	6 K€	
Unité de tri	1 PIR 3 marches (accès presse à balles PR2)	1 K€	4 K€
	6 climatisations individuelles	4 K€	
Bureaux administratifs	Mobilier, Site internet	14 K€	
Matériel administratif	Matériel informatique, Logiciels	59 K€	
		2 074 K€	

2.2 Recettes d'investissement par chapitre



III – ANALYSE FINANCIERE ET PRINCIPAUX RATIOS

Epargne nette : elle mesure la capacité des recettes de fonctionnement à financer les dépenses de fonctionnement et le remboursement de la dette.

	CA 2020	BP 2021
Recettes réelles de fonctionnement * (A)	16 193 235 €	18 600 580 €
Dépenses réelles de fonctionnement (B)	12 741 672 €	15 576 351 €
Remboursement du capital de la dette (C)	2 995 296 €	2 995 296 €
Epargne nette (A-B-C)	456 267 €	28 933 €

* hors cessions d'immobilisations

Les recettes couvrent bien le montant des dépenses réelles ainsi que le remboursement du capital de la dette en 2021. Néanmoins, son niveau, proche de 0, ne permet aucune marge de manœuvre en termes d'autofinancement.

Ratio de rigidité des charges structurelles : il mesure le poids des dépenses les plus rigides et difficilement compressibles (charges de personnel, charges d'intérêts, contingents et participations obligatoires) par rapport aux recettes de fonctionnement (hors cessions)

	CA 2020	BP 2021
Charges de personnel (A)	4 264 619 €	4 305 879 €
Charges financières (B)	2 291 174 €	2 190 598 €
Provision du plan de financement IRA (C)	292 430 €	1 750 000 €
Recettes réelles de fonctionnement (D)	16 193 235 €	18 600 580 €
Rigidité des charges structurelles (A+B+C)/(D)	42,3%	44,3%

Ratio de désendettement : il détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours.

	2021
Encours au 31/12/N	62 710 197 €
Épargne brute année N	3 024 229 €
Ratio de désendettement	20,7 ans

Epargne brute : C'est l'écart entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. L'excédent appelé aussi autofinancement brut finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette. La part des cessions d'immobilisations est retirée car il s'agit d'une recette exceptionnelle

Epargne nette : Epargne brute après remboursement du capital de la dette.